

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LOMAGNE



COMITE SYNDICAL DU 7 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 avril à 18H00, les membres du Comité Syndical dûment convoqués par le Président le 26 mars 2025, se sont réunis au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Patrice SUAREZ, Président du Syndicat Intercommunal de Lomagne.

Nombre de membres en exercice : 60

Présents : 38

Votants : 40

Etaient présents :

Patrice SUAREZ, Sébastien BIASOLO, Nadine LABORIE, Sébastien LANNES, Odile BORDES, Guillaume POLO, Alain MAGNAUT, Denise GOULARD, Geneviève ROYER, Sandrine CORAS, Karine MANEN, Jean-Pierre BOUE, Pierre SCUDELLARO, René CARPENTIER, Jean-Yves DELACOSTE, Corinne QUEVILLY, Maryse GOURGUES, Karine MONGE, Max ROUMAT, Christophe TERNIER, Sandra DEZZI, Jean-Claude MARTINELLI, Bruno CALAO, Romuald PORCHERON, Pierre PELLEFIGUE, Béatrice LIFSTIZ, Ghislaine COUDERC, Christian CABALLE, Jean-Luc GAURAN, Murielle FAURE, Benoît DUGOUJON, Jean-Luc CICERI, Vincent ZAMBONINI, Frédéric GARDEIL, Yannick DELEMASURE, Michel L'HER, Martine MAIRAL, Roland MARAGNON.

Etaient absents ou excusés :

Jean-Jacques SANGALLI, Alain FREZOULS, Robert LAFFOURCADE, Philippe STARCK, Véronique DE STEFANI, Sarah MERZAK, Brigitte LAURENTIE-ROUX, Benjamin VERGNES, Éric LABORDE, Jean-Charles GUIRAUT, Cornelis MIJNSBERGEN, Alain VIDAL-GUILLAMOT, François-Xavier ROUX, Dominique GONELLA, Jérémy LAGARDE, Jessica DARROUX, Carole BELLIER, Pétra FORZY, Dominique DELBARRE, Marie-Laure PEYRABELLE, Alexandre RINSANT.

A donné procuration :

Benjamin VERGNES à Sébastienne LANNES
Jessica DARROUX à Sandrine CORAS

Secrétaire de séance :

Jean-Yves DELACOSTE

Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment à l'article L. 5217-10-6,

VU les instructions budgétaires et comptables de la nomenclature M57,

VU le Compte Financier unique 2024,

VU l'affectation des résultats 2024,

VU le rapport présenté par le Président,

VU le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 présenté par le Président,

Considérant qu'il y'a lieu de procéder au vote du budget primitif du SIDEL pour l'exercice 2025 à l'équilibre parfait des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement ;

Considérant que le budget primitif du Syndicat intercommunal de la Lomagne sera voté sur les bases de la nomenclature M 57. Le vote aura lieu en nature et par chapitre avec un taux de fongibilité des crédits à 7.50 % en fonctionnement et investissement ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à 37 voix pour + 2 voix contre + 1 abstention,

- **APPROUVE** le projet de budget primitif, tel qu'il figure en annexe, pour l'exercice 2025, pour les propositions nouvelles, en recettes et en dépenses à hauteur de :

- Investissement

Dépenses : 2 522 230.37 €
Recettes : 3 435 825.82 €

- Fonctionnement

Dépenses : 3 548 280.20 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	536 920.00
012 Charges de personnel	975 660.00
65 Charges de gestion courante (+ participation Trigone)	1 603 092.69
66 Charges financières	52 579.78
67 Charges exceptionnelles	5 000.00
TOTAL DEPENSES REELLES	3 173 252.47
042 Opération d'ordre (amortissements)	297 646.21
023 Virement à la section d'investissement	77 381.52
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 548 280.20

Recettes : 3 548 280.20 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
013 Atténuation de charges	19 000.00
70 Produits de services	91 700.00
73 Impôts et taxes	3 136 000.00
74 Dotations et participations	124 606.28
75 Autres produits de gestion	25 281.10
77 Produits exceptionnels	5 000.00
TOTAL RECETTES REELLES	3 401 587.38

042 Opérations d'ordre (reprise subventions équipements)	46 692.82
002 Excédent de fonctionnement reporté	100 000.00

TOTAL RECETTES DE FONCT.	3 548 280.20
---------------------------------	---------------------

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 4 356 239.37 € (dont 1 833 919 € de RAR)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
16 Emprunts et dettes	186 840.55
20 Immobilisations incorporelles	30 090.00
21 Immobilisations corporelles	4 092 616.00
TOTAL DEPENSES REELLES	4 309 546.55
040 Opérations d'ordre (reprise subvention)	46 692.82
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 356 239.37

Recettes : 4 356 239.37 € (dont 920 413.55 € de RAR)

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
001 Excédent d'investissement reporté	1 056 745.63
021 Virement de la section de fonctionnement	77 381.52
10 FCTVA	52 372.14
1068 Affectation du résultat	546 680.32
13 Subventions	920 413.55
16 Emprunts et dettes	1 400 000.00
TOTAL RECETTES REELLES	2 919 466.01
024 Produits de cessions d'immobilisations	5 000.00
040 Dotations aux amortissements	297 646.21
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 356 239.37

- **AUTORISE** le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7.50 % des dépenses réelles de chaque section.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.

Fait à LECTOURE,



Patrice SUAREZ